



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 61882

Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le manque de structures pouvant accueillir les enfants handicapés légers dans le canton des Herbiers, en Vendée. En effet, beaucoup de ces enfants déficients légers n'ont pas la possibilité d'accéder à la classe ULISS car ils n'en ont pas le niveau. On les oriente ainsi vers un IME pour déficience légère qui n'existe pas aux Herbiers. Ces élèves qui y sont jusqu'alors scolarisés, n'ont ainsi d'autre choix que de quitter leur famille afin de rejoindre un IME à la Roche-sur-Yon, Saint-Florent des Bois ou encore Fontenay-le-Comte. Cet état de fait les oblige donc à quitter leur famille et à s'éloigner d'un environnement au sein duquel ils s'épanouissent. Par ailleurs, les délais d'attente sont souvent très longs avant de pouvoir prétendre accéder à ces IME. La ville des Herbiers accueille déjà un IME pour enfants ayant des handicaps plus sévères, mais les parents d'enfants souffrant d'une déficience légère subissent le manque de structure pouvant scolariser leurs enfants à proximité. En conséquence, elle lui demande si le Gouvernement envisage d'étudier la possibilité d'implanter un IME pour enfants déficients légers aux Herbiers ou alentours dans un futur proche.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61882

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6307

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)